



# Camp de jour 2021



La Municipalité et l'Association des loisirs de Saint-David informent les parents d'enfants de 5 à 12 ans, que le camp de jour se tiendra du lundi 28 juin au vendredi 20 août de 7 h à 18 h au Centre récréatif situé au 25, rue Théroux (ouvert lors des deux semaines de la construction).

\* Veuillez prendre note que l'enfant de 5 ans doit avoir complété au minimum la maternelle afin de pouvoir participer au camp de jour. \*

## PÉRIODE D'INSCRIPTION

**\*\* LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE LUNDI, 31 MAI 2021 \*\***

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la municipalité au [www.stdavid.qc.ca](http://www.stdavid.qc.ca) et à l'hôtel de ville, situé au 16, rue Saint-Charles.

Les bureaux sont ouverts du lundi au mercredi de 8 h 30 à 16 h 30 et le jeudi de 10 h à 18 h.

Une fois complété, le formulaire doit être retourné à l'hôtel de ville accompagné du paiement.

## COÛT ET PAIEMENT

**Coût pour la 1<sup>re</sup> semaine (quatre jours) : 40 \$ pour le 1<sup>er</sup> enfant, 30 \$ pour le 2<sup>e</sup>, gratuit pour les autres**

**Coût hebdomadaire : 50 \$ pour le 1<sup>er</sup> enfant, 40 \$ pour le 2<sup>e</sup>, gratuit pour les autres.**

**Coût à la journée : 15 \$ par enfant.**

*Compte tenu de la situation liée à la COVID-19, le nombre d'enfants par animatrice a été révisé à la baisse, il est donc possible que le nombre d'inscriptions à la journée soit limité. Ces inscriptions ne pourront pas être modifiées au cours de la saison.*

**IMPORTANT : Aucune inscription ne sera acceptée après le 31 mai 2021. Premier arrivé, premier servi.**

**Les chèques doivent être libellés au nom de l'Association des loisirs de Saint-David.**

*Des frais de 25 \$ seront facturés pour un chèque sans provision.*

**AUCUN REMBOURSEMENT OU MODIFICATION** (sauf avec un billet de médecin ou en cas de force majeure).

Un reçu pour fin d'impôt sera envoyé par la poste à l'automne 2021.

*Des frais supplémentaires de 5 \$ par tranche de 15 minutes de retard devront être déboursés par le parent qui se présente après l'heure de fermeture. Ces frais sont payables sur place.*

## ACTIVITÉS

**Le calendrier des activités sera remis aux parents à une date ultérieure.**

**Les mesures en lien avec la COVID-19 émises par la Santé publique s'appliqueront.**

## ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

Plusieurs activités et ateliers se tiendront quotidiennement, ils débiteront vers 9 h 15 et se termineront vers 16 h. Il est important que les enfants arrivent avant 9 h 30. Si l'enfant a un rendez-vous durant la journée, il est demandé aux parents de venir le chercher entre 12 h et 13 h ou après 15 h.



## PERSONNEL SUR PLACE

Présence d'une animatrice en chef qui aura notamment comme responsabilités de superviser les trois animatrices, de planifier les activités et d'assurer les suivis réguliers auprès des parents et des responsables du camp de jour. Plusieurs activités seront offertes selon deux groupes d'âge, les 5 à 7 ans ainsi que les 8 à 12 ans. TOUTES les animatrices possèdent une formation en secourisme. En tout temps, elles ont avec elles une trousse de premiers soins.

## MATÉRIEL À APPORTER QUOTIDIENNEMENT ET TENUE VESTIMENTAIRE

Afin que votre enfant puisse transporter son matériel facilement, il est fortement suggéré d'utiliser un sac à dos pour y mettre tout le nécessaire. Les enfants devront apporter un maillot de bain, une serviette de plage, de la crème solaire et du chasse-moustique tous les jours (*sac plastique pour objets humides*).

Il est suggéré que votre enfant porte des vêtements confortables pour la pratique de divers sports et adaptés à la température prévue : chandail, short, casquette ou chapeau, veste et **espadrilles obligatoires**. \* Le port de sandales est interdit.\*

Il est important de vérifier la description des activités et des ateliers à l'endos du calendrier du camp de jour, afin de prévoir ce dont l'enfant a besoin pour profiter des activités prévues.

**Merci d'identifier les vêtements et objets de vos enfants. Les jouets venant de la maison sont interdits.**

## REPAS ET COLLATIONS

**Puisque les repas du midi se dérouleront souvent à l'extérieur, les repas à réchauffer sont à éviter. Il est fortement recommandé que les enfants apportent un dîner froid ou un thermos pouvant conserver le repas chaud. Il est conseillé d'apporter au moins deux collations par jour et une bouteille d'eau réutilisable afin de bien s'hydrater. Les aliments contenant des noix et/ou des arachides sont interdits.**

## ALLERGIES ET MÉDICAMENTS

Si votre enfant souffre d'allergies, prière de remettre l'Epipen à son animatrice.

Les médicaments doivent être administrés à la maison. Lorsque l'ordonnance médicale n'offre aucune flexibilité pour la prise de médicaments, l'administration ou la distribution de ceux-ci pourra être effectuée par les animatrices. Dans tous les cas, vous devez obligatoirement remplir et signer la fiche santé de votre enfant.

## ENFANT MALADE

**Lorsque vous constatez que votre enfant a de la fièvre ou des symptômes reliés à la COVID-19, vous devez obligatoirement garder votre enfant à la maison et en aviser les responsables du camp de jour afin que les mesures nécessaires soient prises. L'enfant malade devra demeurer à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive un résultat négatif du test exigé par la Santé publique.**

## AIDE FINANCIÈRE

Les familles vivant des difficultés financières peuvent s'adresser au Service d'Entraide de Saint-David pour obtenir un soutien financier, et ce, en toute confidentialité. La personne à rejoindre au Service d'Entraide est Mme Kathleen Poulin au 819-396-0499. Le soutien financier s'applique uniquement aux résidents de Saint-David.

## ABSENCES

Les parents doivent signaler l'absence de leur enfant en téléphonant au 450 789-2495 avant 9 h 30.



**Pour de plus amples informations, communiquez avec Kyara St-Cyr ou  
Sylvie Piché au 450-789-2288 ou au [spiche@stdavid.qc.ca](mailto:spiche@stdavid.qc.ca)**